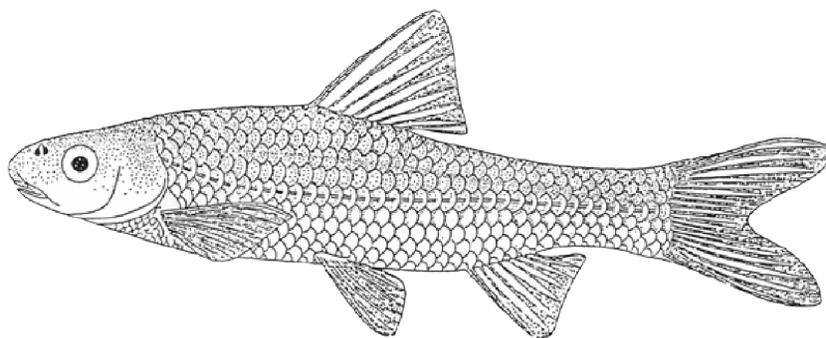


Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC

sur le

méné d'argent de l'Ouest *Hybognathus argyritis*

au Canada



ESPÈCE MENACÉE
2001

COSEPAC
COMITÉ SUR LA SITUATION DES
ESPÈCES EN PÉRIL
AU CANADA



COSEWIC
COMMITTEE ON THE STATUS OF
ENDANGERED WILDLIFE
IN CANADA

Les rapports de situation du COSEPAC sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages que l'on croit en péril. On peut citer le présent rapport de la façon suivante :

Nota : Toute personne souhaitant citer l'information contenue dans le rapport doit indiquer le rapport comme source (et citer l'auteur); toute personne souhaitant citer le statut attribué par le COSEPAC doit indiquer l'évaluation comme source (et citer le COSEPAC). Une note de production sera fournie si des renseignements supplémentaires sur l'évolution du rapport de situation sont requis.

COSEPAC. 2001. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le méné d'argent de l'Ouest (*Hybognathus argyritis*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. vii + 16 p. (www.registrelep.gc.ca/Status/Status_f.cfm).

Rapport précédent :

HOUSTON, J.J.P. 1997. COSEWIC status report on the western silvery minnow *Hybognathus argyritis* in Canada. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada. Ottawa. 14 p.

Note de production :

Le présent document comprend le rapport de situation rédigé par Houston en 1997 ainsi qu'un addenda rédigé en 2001. Veuillez remarquer que le statut proposé à la section « Évaluation et statut proposé » du rapport peut différer de la dernière désignation assignée à l'espèce par le COSEPAC. Veuillez remarquer que le statut proposé à la section « Évaluation et statut proposé » du rapport peut différer de la dernière désignation assignée à l'espèce par le COSEPAC.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC
a/s Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Tél. : (819) 997-4991 / (819) 953-3215
Télec. : (819) 994-3684
Courriel : COSEWIC/COSEPAC@ec.gc.ca
<http://www.cosepac.gc.ca>

Also available in English under the title COSEPAC Assessment and Status Report on the Western Silvery Minnow *Hybognathus argyritis* in Canada.

Illustration de la couverture :
Méné d'argent de l'Ouest — fournie par l'auteur.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2004.
N° de catalogue
ISBN



Papier recyclé



COSEPAC

Sommaire de l'évaluation

Sommaire de l'évaluation – Novembre 2001

Nom commun

Méné d'argent de l'Ouest

Nom scientifique

Hybognathus argyritis

Statut

Espèce menacée

Justification de la désignation

Au Canada, cette espèce se trouve dans deux rivières en Alberta, dont l'une coule dans une prairie à herbe courte sujette à une érosion constante, qui entraîne un envasement accru.

Répartition

Alberta

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1997. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2001. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant accompagné d'un addenda.



COSEPAC

Résumé

du Rapport de situation de 1997

Méné d'argent de l'Ouest

Hybognathus argyritis

Description

La taille moyenne du méné d'argent de l'Ouest (*Hybognathus argyritis*) est d'environ 76 mm, mais l'espèce peut atteindre 125 mm. Le méné d'argent de l'Ouest est un poisson à corps effilé, moyennement comprimé latéralement, à pédoncule caudal large et épais. La tête est courte et légèrement triangulaire, le museau est arrondi, la bouche est subterminale, et les yeux sont moyennement grands. L'unique nageoire dorsale commence légèrement en avant des nageoires pelviennes et comporte 8 rayons; les nageoires pelviennes en comportent 8, parfois 7. La nageoire caudale est fourchue. La nageoire anale commence après la marge postérieure déprimée de la nageoire dorsale; elle comporte 8 rayons, parfois 9. Les nageoires pectorales sont relativement courtes et comportent 15 ou 16 rayons.

Les deux sexes sont argentés, d'où leur nom commun de méné d'argent, avec une large bande ardoise au milieu du dos. À la saison de la fraye, de petits tubercules nuptiaux apparaissent sur la tête, le dos, les flancs et les nageoires des adultes reproducteurs (clairsemés chez les femelles, plus nombreux chez les mâles), et les mâles acquièrent une coloration jaune pâle sur les flancs et les nageoires inférieures.

Répartition

Le méné d'argent de l'Ouest vit dans les bras morts des cours d'eau des grandes plaines du bassin du Mississippi, depuis le confluent de ce fleuve et de l'Ohio en remontant vers le nord jusqu'au bassin du Missouri et à la rivière Milk, au Montana.

Au Canada, l'espèce ne se rencontre que dans le sud de l'Alberta, où elle est répertoriée pour la rivière Saskatchewan-Sud et pour sept localités de la rivière Milk.

Taille et tendances des populations

Tout ce que l'on sait de la présence du méné d'argent de l'Ouest au Canada est

qu'il a été capturé dans une localité de la rivière Saskatchewan-Sud et dans sept localités de la rivière Milk, dans le sud-est de l'Alberta. L'espèce a été capturée pour la première fois en Alberta en 1961, dans la rivière Milk. Sa présence dans la Milk a été confirmée à six autres endroits entre 1971 et 1976. Le nombre de spécimens capturés dans chacune de ces localités variait entre 1 et 26; dans une des localités, 26 spécimens ont été capturés en 1974 et 2 en 1976. Depuis, il ne semble pas que l'espèce ait été recherchée dans la Milk. Elle n'a pas été observée dans la Saskatchewan-Sud depuis la première mention.

Il n'existe aucune donnée quantitative permettant d'estimer la taille et les tendances des populations canadiennes du méné d'argent de l'Ouest. On peut penser que l'espèce était plus abondante dans le cours supérieur de la rivière Milk jusqu'à la fin du XIX^e siècle et que son effectif a ensuite décliné en Alberta à cause d'une augmentation de la turbidité des eaux due à la canalisation des eaux d'irrigation vers ce cours d'eau. Après l'abandon de cette pratique, le rétablissement de la rivière et de sa végétation aurait permis le rétablissement du méné d'argent de l'Ouest dans une bonne partie de son aire albertaine.

Habitat

Il existe très peu de données sur les exigences écologiques du méné d'argent de l'Ouest, et aucune qui soit propre aux populations canadiennes de l'espèce. Les populations canadiennes semblent préférer les eaux calmes et riches en phytoplancton, comme leurs congénères des États-Unis. Le méné d'argent de l'Ouest est une espèce des plaines; on le trouve principalement dans les bras morts et les fosses des grands cours d'eau des plaines du nord, où le fond, recouvert de gravier, de sable ou de débris organiques, n'est pas envasé. L'espèce fraie uniquement dans des zones où le degré d'envasement est faible.

Biologie générale

La biologie et l'écologie du méné d'argent de l'Ouest n'ont pas été étudiées, mais on peut penser qu'elles s'apparentent à celles des autres espèces du genre *Hybognathus*. Au Canada, on pense que le méné d'argent de l'Ouest fraie en mai; cependant, aucune donnée d'observation n'a été publiée sur la période de fraie de l'espèce.

Les ménés d'argent se nourrissent probablement de diatomées, d'algues et de vase. On pense que les papilles pharyngiennes, présentes chez toutes les espèces d'*Hybognathus*, servent de filtre accessoire (aux arcs branchiaux) et constituent une adaptation à l'herbivorie.

Facteurs limitatifs

L'*Hybognathus argyrits* est sensible à la turbidité des eaux et à l'envasement des fonds, causes probables du déclin des populations du Missouri et d'Ohio.

La rivière Milk coule dans la prairie à herbe courte dont l'érosion perpétuelle entraîne un apport important de particules fines dans le cours d'eau. Certaines activités, comme le creusement de canaux et le surpâturage, pourraient aggraver l'envasement déjà important de la rivière et mener à la disparition du méné d'argent de l'Ouest de son aire canadienne.

Protection

Aux États-Unis, le méné d'argent de l'Ouest est désigné « espèce préoccupante » au Wyoming.

Au Canada, l'espèce ne bénéficie d'aucune protection particulière et ne peut bénéficier de la protection de l'habitat des poissons prévue par la *Loi sur les pêches* puisqu'il ne s'agit pas d'une espèce exploitée commercialement. En Alberta, où sa situation est jugée préoccupante, le méné d'argent de l'Ouest pourrait, si le besoin était démontré, être inscrit sur la liste des espèces visées par les lois provinciales sur la protection de la faune et des espèces en péril.

Conclusions

L'aire canadienne du méné d'argent de l'Ouest et la répartition de l'espèce dans cette aire sont très restreintes. En Alberta, la situation du méné d'argent de l'Ouest est jugée préoccupante. L'espèce a besoin d'eaux claires à végétation abondante, exemptes de turbidité, de pollution et de toute autre forme de dégradation. Il y a sans doute longtemps qu'elle est présente en Alberta, mais elle serait passée inaperçue ou aurait été confondue avec le méné laiton jusqu'à récemment. Il est possible que l'aire canadienne du méné d'argent de l'Ouest soit un refuge pour l'espèce. Cependant, le développement agricole, industriel et urbain risque de causer la dégradation de l'habitat canadien du méné d'argent de l'Ouest, comme cela s'est produit dans le nord des États-Unis pour tant d'espèces ayant les mêmes exigences écologiques.



MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) détermine le statut, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés et des populations sauvages canadiennes importantes qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées à toutes les espèces indigènes des groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, lépidoptères, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes fauniques des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (Service canadien de la faune, Agence Parcs Canada, ministère des Pêches et des Océans, et le Partenariat fédéral sur la biosystématique, présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres ne relevant pas de compétence, ainsi que des coprésident(e)s des sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

DÉFINITIONS

Espèce	Toute espèce, sous-espèce, variété ou population indigène de faune ou de flore sauvage géographiquement définie.
Espèce disparue (D)	Toute espèce qui n'existe plus.
Espèce disparue du Canada (DC)	Toute espèce qui n'est plus présente au Canada à l'état sauvage, mais qui est présente ailleurs.
Espèce en voie de disparition (VD)*	Toute espèce exposée à une disparition ou à une extinction imminente.
Espèce menacée (M)	Toute espèce susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitatifs auxquels elle est exposée ne sont pas renversés.
Espèce préoccupante (P)**	Toute espèce qui est préoccupante à cause de caractéristiques qui la rendent particulièrement sensible aux activités humaines ou à certains phénomènes naturels.
Espèce non en péril (NEP)***	Toute espèce qui, après évaluation, est jugée non en péril.
Données insuffisantes (DI)****	Toute espèce dont le statut ne peut être précisé à cause d'un manque de données scientifiques.

* Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

*** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

**** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999.

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le comité avait pour mandat de réunir les espèces sauvages en péril sur une seule liste nationale officielle, selon des critères scientifiques. En 1978, le COSEPAC (alors appelé CSEMDC) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. Les espèces qui se voient attribuer une désignation lors des réunions du comité plénier sont ajoutées à la liste.



Environnement
Canada

Environment
Canada

Service canadien
de la faune

Canadian Wildlife
Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.

Rapport de situation du COSEPAC

sur le

méné d'argent de l'Ouest

Hybognathus argyritis

au Canada

Jim Houston

1997*

*À noter : de la nouvelle information sur l'espèce se trouve dans un addenda à la fin du rapport.

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATION SUR L'ESPÈCE.....	3
Introduction.....	3
Systématique.....	3
Description.....	4
RÉPARTITION.....	5
PROTECTION.....	7
TAILLE ET TENDANCES DES POPULATIONS.....	8
HABITAT.....	9
BIOLOGIE GÉNÉRALE.....	10
Généralités.....	10
Reproduction.....	10
Croissance.....	11
Déplacements.....	11
Alimentation.....	11
Parasites.....	12
FACTEURS LIMITATIFS.....	12
IMPORTANCE DE L'ESPÈCE.....	13
ÉVALUATION.....	13
REMERCIEMENTS.....	13
L'AUTEUR.....	14
OUVRAGES CITÉS.....	14

Liste des figures

Figure 1. Méné d'argent de l'Ouest (<i>Hybognathus argyritis</i>).....	5
Figure 2. Répartition du méné d'argent de l'Ouest (<i>Hybognathus argyritis</i>) en Amérique du Nord.....	6
Figure 3. Répartition du méné d'argent de l'Ouest (<i>Hybognathus argyritis</i>) au Canada.....	7
Figure 4. Répartition générale d' <i>Hybognathus argyritis</i> , <i>H. amarus</i> , <i>H. nuchalis</i> , <i>H. placitus</i> et <i>H. regius</i>	9

INFORMATION SUR L'ESPÈCE

Introduction

Le méné d'argent de l'Ouest (*Hybognathus argyritis* Girard, 1856) est un petit cyprinidé (longueur moyenne d'environ 7,6 cm) du Midwest américain, qui vit dans les cours d'eau du bassin du Missouri. Au Canada, l'espèce est présente uniquement en Alberta, dans les bassins de la rivière Milk et de la rivière Saskatchewan-Sud (Scott et Crossman, 1973; Nelson et Paetz, 1970, 1992). Scott et Crossman (1973) donnent le sud du Manitoba comme partie de l'aire canadienne de l'espèce d'après une mention pour un tributaire de la rivière Souris. Cette mention est cependant erronée; les spécimens provenant du Manitoba et conservés dans la collection du Musée royal de l'Ontario (ROM) ont été vérifiés par E. Holm (ROM) en 1982 et identifiés comme étant le méné laiton (*Hybognathus hankinsoni*), espèce sympatrique (K.W. Stewart, département de zoologie, Université du Manitoba, Winnipeg, comm. pers.).

Le présent rapport a été préparé en réponse aux fonctionnaires du ministère des Ressources naturelles de l'Alberta qui ont demandé au Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) d'examiner la situation du méné d'argent de l'Ouest afin de déterminer s'il y a lieu de lui attribuer un statut particulier.

Systématique

Le genre *Hybognathus* est représenté par sept espèces en Amérique du Nord, dont trois sont présentes au Canada, à savoir le méné d'argent de l'Ouest (*H. argyritis*), le méné d'argent de l'Est (*H. regius*) et le méné laiton (*H. hankinsoni*) (Robins *et al.*, 1991; Schmidt, 1994). Les spécimens vivants du méné d'argent de l'Ouest se distinguent du méné laiton, espèce sympatrique, par leur nageoire dorsale pointue et leur livrée argentée (Scott et Crossman, 1973; Nelson et Paetz, 1992) ainsi que par la présence de quatre écailles entre la ligne latérale et les nageoires pelviennes, d'une fine ligne noire sur les flancs partiellement superposée à la bande foncée, et de cinq à douze sillons radiaires sur les écailles situées en position latéroventrale sous la nageoire dorsale (McAllister et Coad, 1974). Le méné d'argent de l'Est est confiné au versant atlantique de l'Amérique du Nord et n'est présent au Canada que dans le sud-ouest du Québec et le sud-est de l'Ontario (voir Scott et Crossman, 1973; Lee, 1980). On trouve l'*H. nuchalis* dans le bassin du Mississippi et dans la partie adjacente du versant du golfe du Mexique.

Les espèces du genre *Hybognathus* ont l'intestin très long et enroulé en hélice sur le côté droit, le péritoine noir, la bouche subterminale et la mâchoire inférieure en forme de croissant (Scott et Crossman, 1973; Page et Burr, 1991), et leur nageoire dorsale commence légèrement en avant des nageoires pelviennes (McAllister et Coad, 1974). L'hypothèse du monophylétisme des espèces regroupées sous le genre *Hybognathus* s'appuie sur trois autres caractères morphologiques, à savoir la forme allongée des processus antérieurs de l'urohyal, le développement accentué des épibranchiaux et la disposition des papilles pharyngiennes (Schmidt, 1994).

Le méné d'argent de l'Ouest et le méné d'argent de l'Est étaient autrefois assimilés à l'*Hybognathus nuchalis* (Pflieger, 1980a,b). Scott et Crossman (1973) les considéraient comme des sous-espèces, nommées *Hybognathus nuchalis nuchalis* pour le méné d'argent de l'Ouest et *Hybognathus nuchalis regius* pour le méné d'argent de l'Est. Pflieger (1971) a recommandé que les trois taxons soient considérés comme espèces distinctes, à savoir *Hybognathus nuchalis*, *Hybognathus argyritis* et *Hybognathus regius*, en raison de la différence de forme du processus basioccipital, ce qui a été accepté par l'American Fisheries Society (Robins *et al.*, 1991). Cependant, Nelson et Paetz (1992) ont observé une variation importante de ce caractère chez les spécimens de la rivière Milk et ont conclu qu'il était nécessaire de pousser l'étude de ce caractère et de son éventuelle importance dans la systématique du genre *Hybognathus*. D'autres études systématiques récentes du genre *Hybognathus* ont conduit leurs auteurs (Hlohowskyj *et al.*, 1989; Schmidt, 1994) à la conclusion que l'*H. argyritis* est morphologiquement semblable à l'*H. regius*, mais qu'il se distingue de l'*H. regius* et de l'*H. nuchalis* par les papilles pharyngiennes, organe de filtration chez le genre *Hybognathus*.

Description

La taille moyenne du méné d'argent de l'Ouest (figure 1) est d'environ 76 mm (longueur totale), mais l'espèce peut atteindre 125 mm (Pflieger, 1980b; Scott et Crossman, 1973). En Alberta, la longueur à la fourche ne dépasse pas 10 cm (Nelson et Paetz, 1992). Le méné d'argent de l'Ouest est un poisson à corps effilé, moyennement comprimé latéralement, à pédoncule caudal large et épais. La tête est courte et légèrement triangulaire, le museau est arrondi, la bouche est subterminale, et les yeux sont moyennement grands. Les dents pharyngiennes (0, 4-4, 0), non crochues, présentent une surface masticatrice. L'unique nageoire dorsale commence légèrement en avant des nageoires pelviennes et comporte 8 rayons; les nageoires pelviennes en comportent 8, parfois 7. La nageoire caudale est fourchue. La nageoire anale commence après la marge postérieure déprimée de la nageoire dorsale; elle comporte 8 rayons, parfois 9 [8 chez les populations d'Alberta (Nelson et Paetz, 1992)]. Les nageoires pectorales sont relativement courtes et comportent 15 ou 16 rayons. Les écailles sont cycloïdes et présentent 8 à 11 sillons radiaires; la ligne latérale compte 38 à 49 écailles [36 à 40 chez les populations d'Alberta (Nelson et Paetz, 1992)]. Le péritoine est noir. L'intestin est très long et enroulé en hélice du côté droit. Les vertèbres sont au nombre de 36 à 38 (voir Scott et Crossman, 1973; Trautman, 1957), de 39 à 41 chez les populations d'Alberta (Nelson et Paetz, 1992).

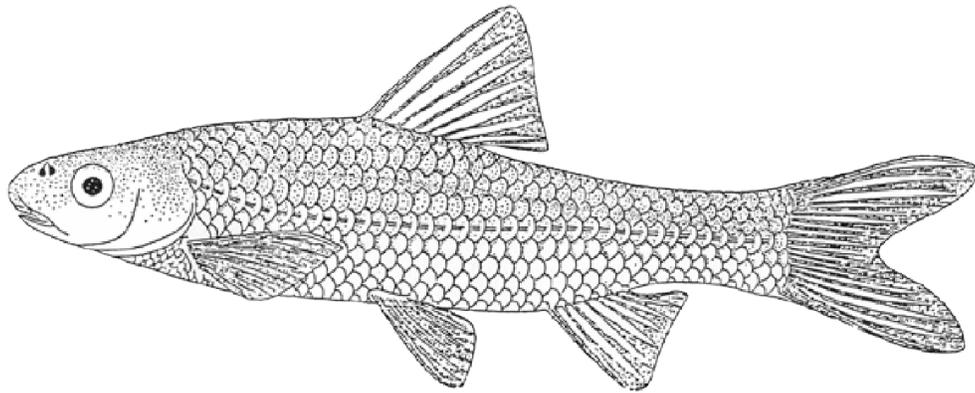


Figure 1. Méné d'argent de l'Ouest (*Hybognathus argyritis*) (longueur standard : env. 70 mm).

À la saison de la fraye, de petits tubercules nuptiaux apparaissent sur la tête, le dos, les flancs et les nageoires des adultes reproducteurs (clairsemés chez les femelles, plus nombreux chez les mâles). Les deux sexes sont argentés, d'où leur nom commun de méné d'argent, avec une large bande ardoise au milieu du dos. Les populations d'Alberta ont le dos jaune brunâtre et les flancs argentés; la bande latérale est absente, mais on voit parfois à la place des taches foncées (Nelson et Paetz, 1992). Au temps de la fraye, les mâles ont les flancs et les nageoires inférieures jaune pâle (Scott et Crossman, 1973; Trautman, 1957).

RÉPARTITION

Le méné d'argent de l'Ouest vit dans les bras morts des cours d'eau des grandes plaines du bassin du Mississippi (figure 2), depuis le confluent de ce fleuve et de l'Ohio en remontant vers le nord jusqu'au bassin du Missouri et à la rivière Milk, au Montana (Pflieger, 1980).

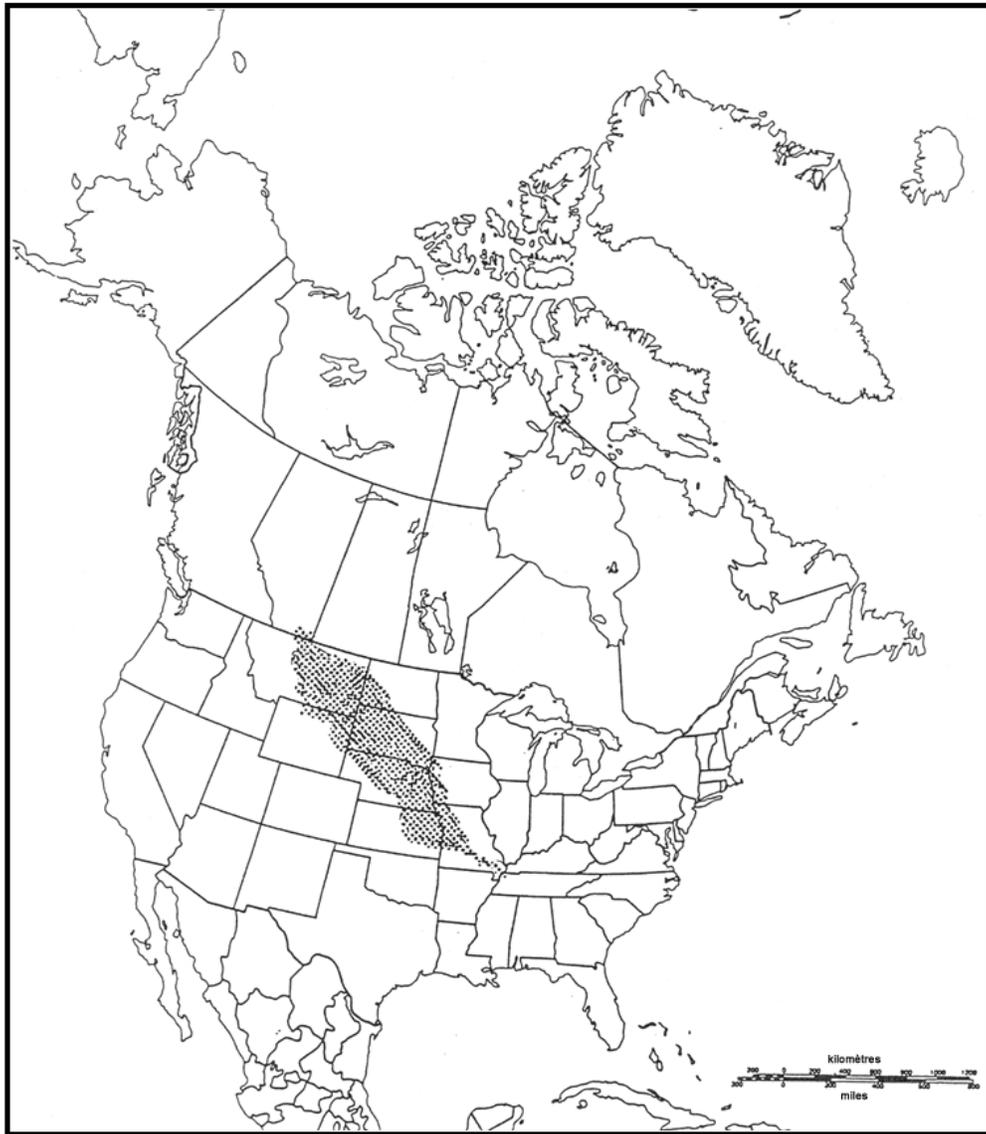


Figure 2. Répartition du méné d'argent de l'Ouest (*Hybognathus argyritis*) en Amérique du Nord (d'après Scott et Crossman, 1973; Pflieger, 1980).

Au Canada, le méné d'argent de l'Ouest ne se rencontre que dans le sud de l'Alberta (figure 3), où il est répertorié pour la rivière Saskatchewan-Sud et pour sept localités de la rivière Milk [Pflieger, 1980; Scott et Crossman, 1973; collections ROM et UAMZ (muséum de zoologie de l'Université d'Alberta, à Edmonton)]. Les premiers spécimens de l'espèce ont été capturés en 1961 dans la rivière Milk (UAMZ 5320); cependant, les premières mentions, également pour la rivière Milk, remontent à 1968 (Willock, 1968). Henderson et Peter (1969) mentionnent un spécimen de 93 mm (longueur standard) capturé dans la Saskatchewan-Sud en 1963. Ces auteurs pensent que l'espèce a migré jusqu'à la Saskatchewan-Sud depuis les cours d'eau du bassin du Missouri. Aucun spécimen de l'espèce n'a été capturé récemment dans la Saskatchewan-Sud (Nelson et Paetz, 1992).



Figure 3. Répartition du méné d'argent de l'Ouest (*Hybognathus argyritus*) au Canada.

PROTECTION

Aux États-Unis, le méné d'argent de l'Ouest est désigné « espèce préoccupante » au Wyoming (Johnson, 1987).

Au Canada, l'espèce ne bénéficie d'aucune protection particulière et ne peut bénéficier de la protection de l'habitat des poissons prévue par la *Loi sur les pêches*, puisqu'il ne s'agit pas d'une espèce exploitée à l'échelle commerciale. Si besoin est, l'espèce pourrait être désignée par la loi et les règlements sur la protection de la faune de l'Alberta. En Alberta, le méné d'argent de l'Ouest a le statut d'« espèce préoccupante » (Johnson, 1987).

TAILLE ET TENDANCES DES POPULATIONS

Tout ce que l'on sait de la présence du méné d'argent de l'Ouest au Canada est qu'il a été capturé dans une localité de la rivière Saskatchewan-Sud et dans sept localités de la rivière Milk, dans le sud-est de l'Alberta. L'espèce a été capturée pour la première fois en Alberta en 1961, dans la rivière Milk (UAMZ 5320). Sa présence dans la Milk a été confirmée à six autres endroits entre 1971 et 1976 (UAMZ 2846, 3335, 3234, 3241, 3244, 3548.1, 3838.1). Le nombre de spécimens capturés dans chacune de ces localités varie de 1 à 26; dans une des localités, 26 spécimens ont été capturés en 1974 (UAMZ 3548.1) et 2 en 1976 (UAMZ 3838.1). Depuis, il ne semble pas que l'espèce ait été recherchée dans la Milk. La seule mention pour la Saskatchewan-Sud est celle de Henderson et Peter (1969); depuis, l'espèce n'a plus été observée dans cette rivière. Nelson et Paetz (1992) soulignent qu'il faudrait capturer d'autres spécimens pour confirmer la présence de l'espèce dans la Saskatchewan-Sud.

Il n'existe aucune donnée quantitative permettant d'estimer la taille et les tendances des populations canadiennes du méné d'argent de l'Ouest. L'espèce fait probablement partie de la faune indigène d'Alberta, et il y a sans doute longtemps qu'elle est présente dans la région, où elle serait passée inaperçue ou aurait été confondue avec le méné laiton, puisque ce n'est qu'en 1856 qu'elle a été décrite sous le nom d'*Hybognathus argyritis* par C.P. Girard, d'après des spécimens capturés dans la rivière Milk, au Montana (Nelson et Paetz, 1992). Willock (1968) pense que l'espèce était peut-être plus abondante dans le cours supérieur de la rivière Milk jusqu'à la fin du XIX^e siècle et que son effectif aurait ensuite décliné en Alberta à cause d'une augmentation de la turbidité des eaux due à la canalisation des eaux d'irrigation vers ce cours d'eau. Après l'abandon de cette pratique, le rétablissement de la rivière et de sa végétation aurait permis le rétablissement du méné d'argent de l'Ouest dans une bonne partie de son aire albertaine (Willock, 1968).

Willock (1968) propose une hypothèse pour expliquer la présence du méné d'argent de l'Ouest en Alberta et dans le bassin hydrographique de la baie d'Hudson (rivière Saskatchewan-Sud). À la fonte des glaciers, il s'est établi entre les bassins de la baie d'Hudson et du Missouri des voies de communication temporaires, et les déplacements dans le réseau hydrographique du Missouri n'étaient pas difficiles. Il semble que l'*Hybognathus argyritis* aurait migré vers le nord à partir du refuge glaciaire du Missouri (Crossman et McAllister, 1985).

Willock (1968) attribue le fait que l'espèce soit disparue de vastes régions des États-Unis à un accroissement de la turbidité des cours d'eaux et à la disparition de la végétation aquatique et des débris organiques attribuable à l'envasement des lits. Aux États-Unis, l'espèce semble abondante là où elle est encore présente (Pflieger, 1980).

HABITAT

Il existe très peu de données sur les exigences écologiques du méné d'argent de l'Ouest, et aucune sur celles des populations canadiennes de l'espèce. Selon Willock (1968), l'espèce semble préférer les eaux calmes et riches en phytoplancton, comme l'avait déjà observé Trautman (1957) pour les ménés d'argent d'Ohio. Le méné d'argent de l'Ouest est une espèce des plaines; on le trouve principalement dans les bras morts et les fosses des grands cours d'eau des plaines du nord (Pflieger, 1980). Bien qu'il partage la même aire géographique que l'*H. placitus*, dans le bassin du Missouri, et que l'*H. nuchalis*, dans le bassin du Mississippi (figure 4), il occupe une niche écologique différente : l'*H. placitus* vit dans les chenaux ouverts (Gilbert, 1980) et tolère une plus forte turbidité (Gilbert, 1980; Hlohowskyj *et al.*, 1989); l'*H. nuchalis*, comme le méné d'argent de l'Ouest, vit dans les bras morts et les fosses des cours d'eau, mais il préfère généralement des cours d'eau plus petits (Pflieger, 1980a,b), et il manifeste une plus faible tolérance à la turbidité que les deux autres espèces (Hlohowskyj *et al.*, 1989).

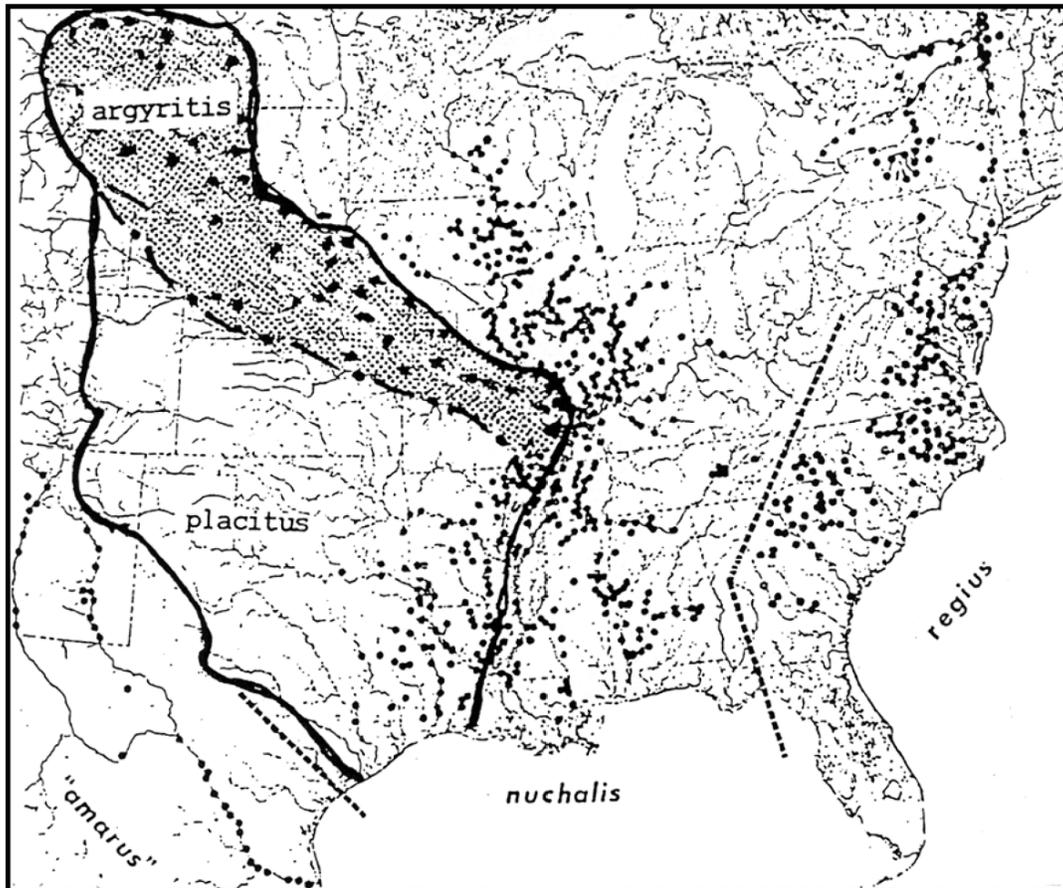


Figure 4. Répartition générale d'*Hybognathus argyritis*, *H. amarus*, *H. nuchalis*, *H. placitus* et *H. regius*. La ligne pleine délimite l'aire d'*H. placitus*; la zone ombrée est l'aire d'*H. argyritis* (adapté de Gilbert, 1980; Lee, 1980; Pflieger, 1980 a, b).

Trautman (1957) fait remarquer que les populations les plus abondantes de méné d'argent de l'Ouest et de méné d'argent de l'Est se trouvent dans les bras de cours d'eau où le courant est faible ou nul, les eaux sont riches en phytoplancton, et le fond, couvert de gravier, de sable ou de débris organiques, n'est pas envasé. L'auteur a également observé que ces espèces frayent uniquement dans des zones à faible envasement.

Comme l'*H. nuchalis* et l'*H. regius*, le méné d'argent de l'Ouest fraye probablement dans les bras morts à végétation abondante des sections à faible pente des cours d'eau (Scott et Crossman, 1973; Ramshaw et Mandrak, 1995).

Les alevins du méné d'argent de l'Est apparaissent par petits groupes parmi la végétation émergente environ deux semaines après l'éclosion des œufs (Raney, 1939).

BIOLOGIE GÉNÉRALE

Généralités

La biologie et l'écologie du méné d'argent de l'Ouest n'ont pas été étudiées, mais on peut penser qu'elles s'apparentent à celles des autres espèces du genre *Hybognathus* (Pflieger, 1980b). Ce qui suit est tiré des données publiées sur l'*H. nuchalis*, l'*H. regius* et l'*H. placitus* par Scott et Crossman (1973), Gilbert (1980), Pflieger (1980a,b) ainsi que Ramshaw et Mandrak (1995).

Reproduction

Raney (1939) a décrit en détail la reproduction du méné d'argent de l'Est, dont il a étudié les populations du bassin du lac Cayuga, au New York. L'espèce fraye de la fin d'avril au début de mai dans les bras morts de sections à faible pente des cours d'eau, dans des eaux d'environ 0,3 m de profondeur où pousse une végétation abondante. Au Montana, l'*H. nuchalis* (= *argyritis*) fraye en mai et juin (Eddy et Underhill, 1974). Les œufs ont environ 1 mm de diamètre et sont non adhérents. Le nombre d'œufs par ponte varie selon la taille de la femelle, allant de 2 000 pour une femelle de 60 mm à 6 600 pour une femelle de 90 mm. Dans ces eaux, dont la température varie entre 13,3°C et 20,5°C, les œufs éclosent au bout de six à sept jours. Des sujets élevés en étang ont atteint la maturité à deux ans et ont frayé la même année ainsi que l'année suivante (Raney, 1942).

Au Canada, on pense que le méné d'argent de l'Est fraye en mai; cependant, aucune donnée d'observation n'a été publiée sur la période de fraye de l'espèce (Scott et Crossman, 1973). La reproduction de l'*H. nuchalis* est probablement semblable à celle du méné d'argent de l'Est (Forbes et Richardson, 1920). Chez l'*H. placitus*, la période de fraye s'étend d'avril à août (Gilbert, 1980), et on pense qu'il en est de même pour le méné d'argent de l'Est (Scott et Crossman, 1973).

Croissance

À l'éclosion, les larves du méné d'argent de l'Est ont une longueur totale de 6 mm. En juillet, les juvéniles ont atteint 38 mm et en août, environ 51 mm. Il semble que les femelles frayent à un an, alors qu'elles mesurent environ 50 à 55 mm (longueur standard); les mâles ne frayent probablement pas avant leur deuxième année (Raney, 1939). Les stades de développement des larves sont décrits et illustrés par Mansueti et Hardy (1967).

Déplacements

Le méné d'argent de l'Est migre vers les frayères en groupes nombreux. Raney (1939) mentionne qu'au New York, cette migration atteint son point culminant en avril. Au Québec, Gascon et Leggett (1977) ont observé de grands rassemblements de l'espèce après la fraye au début de l'été.

Alimentation

Le méné d'argent de l'Est se nourrit de diatomées, d'algues et de vase (Raney, 1939; Eddy et Underhill, 1974). Il semble que le régime alimentaire de l'*H. nuchalis* est semblable à celui du méné d'argent de l'Est (Pflieger, 1989a), comme celui de l'*H. placitus* et probablement de toutes les espèces du genre *Hybognathus* (Gilbert, 1980). On pense que les papilles pharyngiennes, présentes chez toutes les espèces d'*Hybognathus*, servent de filtre accessoire (aux arcs branchiaux) et constituent une adaptation à l'herbivorie (Hlohowskyj *et al.*, 1989).

Gascon et Leggett (1977) ont décrit le régime alimentaire de la population de méné d'argent de l'Est du lac Memphrémagog, au Québec. Les sujets d'âge 0+ passent d'un régime composé de cladocères (82 p.100 en volume), de rotifères (8,4 p.100) et de chironomides (7 p.100) à un régime composé de débris organiques (95 p.100) et de cladocères (3 p.100) au moment où leur longueur moyenne à la fourche (LF) passe de 32 mm à 44 mm. Les sujets de plus de 40 mm (LF) se nourrissent presque exclusivement de débris organiques, sauf en juin, où leur régime se compose à 46 p.100 de cladocères.

Parasites

Trois espèces de trématodes, un protozoaire et la forme larvaire du cestode *Ligula intestinalis* ont été répertoriés comme parasites des ménés d'argent d'Amérique du Nord (Hoffman, 1967).

FACTEURS LIMITATIFS

L'*Hybognathus nuchalis* est sensible à la turbidité des eaux et à l'envasement des fonds (McAllister et Coad, 1974), causes probables du déclin des populations du Missouri et d'Ohio (Pflieger, 1971; Trautman, 1957). Hlohowskyj *et al.* (1989) voient un lien entre cette sensibilité et le fait que les papilles pharyngiennes sont plus fines et plus denses chez l'*H. nuchalis* que chez les autres espèces. L'*H. amarus*, qu'on ne trouve que dans le bassin du Rio Grande, et l'*H. placitus*, qui côtoie l'*H. nuchalis* dans le bassin du Mississippi (figure 3), se rencontrent souvent dans des eaux troubles. Ces espèces, apparemment bien adaptées à la vie en eaux à forte teneur en particules en suspension, sont pourvues de papilles pharyngiennes plus courtes et moins denses que celles des autres espèces (Hlohowskyj *et al.*, 1989).

Le méné d'argent de l'Ouest et le méné d'argent de l'Est ont des papilles pharyngiennes dont les caractères sont intermédiaires entre ceux de l'*H. nuchalis* et ceux de l'*H. amarus* et de l'*H. placitus* (Hlohowskyj *et al.*, 1989), et on pense qu'ils sont moins sensibles à la turbidité et à l'envasement que l'*H. nuchalis*. Massé et Mongeau (1976) voient un lien entre le déclin de l'*H. regius* (et d'autres espèces) et l'augmentation de la turbidité et de l'envasement attribuables aux vagues créées par le passage des navires dans le Saint-Laurent, à Montréal. Le méné d'argent de l'Ouest et l'*H. placitus* occupent normalement des niches différentes, le premier fréquentant les bras morts et les fosses d'importants cours d'eau de plaine (Pflieger, 1980), et le deuxième, les canaux ouverts et peu profonds des cours d'eau (Gilbert, 1980).

Selon Trautman (1957), le méné d'argent de l'Ouest et le méné d'argent de l'Est sont tous deux intolérants à la turbidité des eaux et à l'envasement du fond, et une augmentation de la turbidité des eaux est probablement la cause de la disparition du méné d'argent de l'Est en Ohio.

La rivière Milk coule dans la prairie à herbe courte dont l'érosion perpétuelle entraîne un apport important de particules fines dans le cours d'eau. Certaines activités, comme le creusage de canaux et le surpâturage, pourraient aggraver l'envasement déjà important de la rivière et entraîner la disparition du méné d'argent de l'Ouest de son aire canadienne (Willock, 1968).

IMPORTANCE DE L'ESPÈCE

Dans les régions où il se trouve en abondance, le méné d'argent de l'Ouest est probablement un important poisson fourrage. Par contre, dans le nord de son aire, l'espèce n'est peut-être pas assez abondante pour avoir une quelconque importance. Aux États-Unis, le méné d'argent de l'Ouest peut avoir une certaine valeur comme poisson appât (Eddy et Underhill, 1974). Au Canada, il n'est pas très utilisé comme appât car il ne survit pas longtemps en captivité dans un récipient (Scott et Crossman, 1973).

L'apparition récente de l'espèce au Canada ainsi que la répartition et les exigences écologiques des populations canadiennes présentent un intérêt scientifique pour la zoogéographie historique et l'étude de la répartition des espèces après la glaciation wisconsinienne.

ÉVALUATION

L'aire canadienne du méné d'argent de l'Ouest et la répartition de l'espèce dans cette aire sont très restreintes. En Alberta, la situation du méné d'argent de l'Ouest est jugée préoccupante. Le méné d'argent de l'Ouest est peut-être moins sensible à la turbidité et à l'envasement que l'*H. nuchalis*, mais comme le méné d'argent de l'Est, il a probablement besoin d'eaux claires à végétation abondante, exemptes de turbidité, de pollution et de toute autre forme de dégradation. Bien que sa découverte en Alberta soit récente, l'espèce est sans doute présente depuis longtemps dans la région, où elle peut avoir été confondue avec le méné laiton. Il est possible que l'aire canadienne du méné d'argent de l'Ouest soit un refuge. Cependant, le développement agricole, industriel et urbain risque de causer la dégradation de l'habitat canadien de l'espèce, comme cela s'est produit dans le nord des États-Unis pour tant d'espèces ayant les mêmes exigences écologiques. Vu son apparente rareté et la faible étendue de son aire, le méné d'argent de l'Ouest devrait être désigné « espèce vulnérable » au Canada.

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie R. Campbell, président du sous-comité de spécialistes des poissons et des mammifères marins du COSEPAC, pour ses judicieux conseils et commentaires lors de la préparation de ce rapport, ainsi que E.J. Crossman et E. Holm, du Musée royal de l'Ontario, pour l'accès aux spécimens de la collection du musée (ROM) et pour leurs précieux commentaires sur le rapport.

Ce rapport a été financé par le Fonds mondial pour la nature (Canada) et le ministère des Pêches et des Océans.

L'AUTEUR

Jim Houston agit à titre de conseiller en environnement de la section canadienne de la Commission mixte internationale depuis juin 1986. De 1982 à 1986, il a été à l'emploi du ministère des Pêches, à Ottawa et à Burlington, où il a rempli diverses fonctions. Il a été chargé notamment de l'évaluation des pêches dans les eaux intérieures et du nord.

Jim Houston a obtenu un B.Sc. en biologie marine de la University of Guelph, en Ontario. Il a ensuite agi en qualité de conseiller pour plusieurs projets du ministère des Pêches et des Océans et pour le Fonds mondial pour la nature (Canada). Il est auteur et coauteur de plus d'une douzaine d'articles sur la situation de poissons et de mammifères marins au Canada. Il est depuis peu membre d'un groupe international qui fait preuve de leadership en matière d'environnement et de développement.

OUVRAGES CITÉS

- Crossman, E.J. et D.E. McAllister. 1985. Zoogeography of freshwater fishes of the Hudson Bay drainage, Ungava Bay and the Arctic Archipelago. Pages 54-101 *in* The Zoogeography of North American freshwater fishes. C.H. Hocutt et E.O. Wiley (éd.). John Wiley and Sons, New York, New York.
- Eddy, S. et J.C. Underhill. 1974. Northern fishes. University of Minnesota Press, Minneapolis, Minnesota.
- Forbes, S.A. et R.E. Richardson. 1920. The fishes of Illinois. Illinois Natural History Survey 3: 1-357.
- Gascon, D. et W.C. Leggett. 1977. Distribution, abundance, and resource utilization of littoral zone fishes in response to a nutrient/production gradient in Lake Memphremagog. Journal de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada 34: 1105-1117.
- Gilbert, C.R. 1980. *Hybognathus placidus* Girard, Plains minnow. Page 178 *in* Atlas of North American freshwater fishes. D.S. Lee, C.R. Gilbert, C.H. Hocutt, R.E. Jenkins, D.E. McAllister et J.R. Stauffer Jr. (éd.). North Carolina State Museum of Natural History, North Carolina Biological Survey Publication 1980-12.
- Henderson, N.E. et R.E. Peter. 1969. Distribution of fishes of southern Alberta. Journal of the Fisheries Research Board of Canada 26(2): 325-338.
- Hlohowskyj, C.P., M.M. Coburn et T.M. Cavender. 1989. Comparison of a pharyngeal filtering apparatus in seven species of the herbivorous cyprinid genus *Hybognathus* (Pisces: Cyprinidae). Copeia 1989: 172-183.
- Hoffman, G.L. 1967. Parasites of North American freshwater fishes. University of California Press, Los Angeles, Californie.
- Johnson, J.E. 1987. Protected fishes of the United States and Canada. American Fisheries Society, Bethesda, Maryland.

- Lee, D.S. 1980. *Hybognathus regius* Girard, Western silvery minnow. Page 179 in Atlas of North American freshwater fishes. D.S. Lee, C.R. Gilbert, C.H. Hocutt, R.E. Jenkins, D.E. McAllister et J.R. Stauffer Jr. (éd.). North Carolina State Museum of Natural History, North Carolina Biological Survey Publication 1980-12.
- McAllister, D.E. et B.W. Coad. 1974. Poissons de la région de la capitale du Canada. Publication diverse spéciale n° 24 du Service des pêches et des sciences de la mer. Ottawa (Ontario).
- Mansueti, A.J. et J.D. Hardy Jr. 1967. Development of fishes of the Chesapeake Bay Region. Part I. National Research Institute, University of Maryland, Baltimore, Maryland.
- Massé, G. et J.-R. Mongeau. 1976. Influence de la navigation maritime sur la répartition géographique et l'abondance relative des poissons du fleuve Saint-Laurent, entre Longueuil et Sorel. Service de l'aménagement de la faune. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Montréal (Québec).
- Nelson, J.S. et M.J. Paetz. 1970. The fishes of Alberta. University of Alberta Press, Edmonton (Alberta).
- Nelson, J.S. et M.J. Paetz. 1992. The fishes of Alberta (deuxième édition). University of Alberta Press, Edmonton (Alberta).
- Page, L.M. et B.M. Burr. 1991. A field guide to freshwater fishes, North America: North of Mexico. Houghton Mifflin Company. Boston, Massachusetts.
- Pflieger, W.L. 1971. A distributional study of Missouri fishes. University of Kansas Museum of Natural History Publication 20: 225-570.
- Pflieger, W.L. 1980a. *Hybognathus nuchalis* Agassiz, Central silvery minnow. Page 177 in Atlas of North American freshwater fishes. D.S. Lee, C.R. Gilbert, C.H. Hocutt, R.E. Jenkins, D.E. McAllister et J.R. Stauffer Jr. (éd.). North Carolina State Museum of Natural History, North Carolina Biological Survey Publication 1980-12.
- Pflieger, W.L. 1980b. *Hybognathus argyritis* Girard, Western silvery minnow. Page 174 in Atlas of North American freshwater fishes. D.S. Lee, C.R. Gilbert, C.H. Hocutt, R.E. Jenkins, D.E. McAllister et J.R. Stauffer Jr. (éd.). North Carolina State Museum of Natural History, North Carolina Biological Survey Publication 1980-12.
- Ramshaw, W.H. et N.E. Mandrak. 1997. Status of the Eastern Silvery Minnow, *Hybognathus regius*, in Canada. Rapport présenté au Comité sur la situation des espèces menacées de disparition au Canada (CSEMDC). Service canadien de la faune, Ottawa (Ontario) K1A 0H3.
- Raney, E.C. 1939. The breeding habits of the Eastern Silvery Minnow, *Hybognathus regius* Girard. The American Midland Naturalist 21: 674-680.
- Raney, E.C. 1942. Propagation of the Silvery Minnow (*Hybognathus regius* Girard) in ponds. Transactions American Fisheries Society 71: 215-218.
- Robins, R.C., R.M. Bailey, C.E. Bond, J.R. Brooker, E.A. Lachner, R.N. Lea et W.B. Scott. 1991. Common and scientific names of fishes from the United States and Canada. 5^e édition. American Fisheries Society Special Publication 20. Bethesda, Maryland.

- Schmidt, T.R. 1994. Phylogenetic relationships of the genus *Hybognathus* (Teleostei: Cyprinidae). *Copeia* 1994: 622-630.
- Scott, W.B. et E.J. Crossman. 1974. Poissons d'eau douce du Canada. Office des recherches sur les pêcheries du Canada. Bulletin 184.
- Trautman, M.B. 1957. The fishes of Ohio. Ohio State University Press, Columbus, Ohio.
- Willock, T.A. 1968. New Alberta records of the silvery and brassy minnows, stonecat and sauger, with a preliminary list of fishes of the Milk River in Alberta. *Canadian Field-Naturalist* 82(1): 18-23.

Addenda
Rapport de situation du COSEPAC

sur le

méné d'argent de l'Ouest
Hybognathus argyritis

2001

Addenda. 2001 Addenda du Rapport de situation du COSEPAC de 1997 sur le méné d'argent de l'Ouest

Suite à l'Accord national pour la protection des espèces en péril, le ministère de l'Environnement de l'Alberta (Fisheries and Wildlife Management Division) a commandé des études afin d'évaluer la répartition et l'abondance relative dans la province des espèces jugées en péril. Au nombre de celles-ci se trouvent trois espèces de poissons, dont le méné d'argent de l'Ouest (*Hybognathus argyritis*), qui sont confinées aux bassins hydrographiques des rivières St. Mary et Milk. En 2000, des échantillonnages ont été effectués en août (10 localités de la rivière Milk, 6 localités de la rivière St. Mary et 4 localités du ruisseau Lee) et en octobre (18 localités de la rivière Milk, 2 localités de la rivière St. Mary). Seulement deux spécimens de méné d'argent de l'Ouest ont été capturés, dans la rivière Milk (0,1 p.100 de la composition en espèces). Une étude américaine réalisée apparemment au même moment dans la section de la rivière Milk comprise entre la frontière canado-américaine et le réservoir Fresno, au Montana, a révélé que le méné d'argent de l'Ouest comptait pour 5,86 p.100 de la composition en espèces dans cette section de la rivière (RL&L, 2001a).

En 2000 (RL&L, 2001), le méné d'argent de l'Ouest a été capturé dans une seule des 18 localités échantillonnées du cours inférieur de la rivière Milk. Cette localité se trouve près d'autres points où l'espèce a déjà été capturée (Willock, 1969; Clayton et Ash, 1980; RL&L, 1987); cependant, en 2000, l'espèce n'a pas été capturée dans ces derniers. Le niveau de la Milk était très bas, et la rivière Lost (tributaire de la Milk) était à sec. La Lost est un petit cours d'eau intermittent et ne peut donc pas servir d'habitat permanent pour les espèces aquatiques.

Vingt localités de la rivière Milk ont été échantillonnées entre le 18 et le 24 octobre 2001, et 27 spécimens de méné d'argent de l'Ouest ont été capturés dans le cours inférieur de la rivière, soit un indice de CPUE de 1,97 spécimen/100 m² (RL&L, 2001b). Le niveau de la rivière était très bas en raison de la sécheresse et de la prise d'eau pour l'irrigation et l'approvisionnement urbain (figure 1), et le poisson était concentré dans les fosses résiduelles.

La mention de l'espèce pour la Saskatchewan-Sud (Henderson et Peter, 1969) est erronée, et la présence du méné d'argent de l'Ouest dans ce cours d'eau reste à vérifier.

En règle générale, le méné d'argent de l'Ouest ne se trouve que dans les zones peu envasées du chenal principal de la rivière (Willock, 1969). Certaines années, les sections de la rivière où l'espèce peut passer l'hiver sont probablement limitées en raison du niveau trop peu élevé de l'eau; cependant, il est probable que l'espèce peut hiverner dans le cours inférieur (RL&L, 1987), à condition que le niveau soit assez élevé. Il semble également que le cours inférieur de la rivière comporte des aires adéquates d'alimentation et d'alevinage, bien que peu de spécimens de l'espèce y aient été capturés (RL&L, 2001a). Par ailleurs, un faible débit de la rivière en hiver, un

taux élevé de particules en suspension, un envasement important, une faible concentration d'oxygène dissous dans l'eau en hiver et le peu de refuges disponibles sont probablement autant de facteurs limitant la population de méné d'argent de l'Ouest.

RÉSUMÉ TECHNIQUE

Novembre 2001

RÉPARTITION

d'occurrence :

d'occupation :

AB

Superficie de la zone

< 500 km²

Superficie de la zone

< 100 km²

INFORMATION SUR LA POPULATION

Nombre total d'individus au Canada :

Inconnu; population canadienne relativement peu abondante

Nombre d'individus matures au Canada (N):

Inconnu

Durée d'une génération :

2 ans

Tendance de la population :

Inconnue

Taux de déclin de la population :

Nombre de sous-populations :

2

La population totale est-elle fragmentée?

Oui

nombre d'individus dans chaque sous-population :

Inconnu

nombre d'emplacements existants :

2

nombre d'emplacements historiques d'où l'espèce est disparue :

L'espèce subit-elle des fluctuations?

À quel égard?

EFFET D'UNE IMMIGRATION DE SOURCE EXTERNE

L'espèce existe-t-elle en dehors du Canada?

OUI

Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible?

Possible, à partir des populations du Montana

Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada?

OUI

Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les individus immigrants?

OUI, mais l'extension de l'aire géographique est limitée par la qualité des eaux et la disponibilité de milieux favorables à l'espèce.

MENACES

Aggravation de l'envasement par suite du creusement de canaux et du surpâturage et fluctuations de niveau par suite de la retenue d'eau et de la prise d'eau pour l'irrigation et l'approvisionnement urbain. En période de sécheresse, le débit est réduit à un maigre filet d'eau, et le dépôt de particules fines a pratiquement comblé certains canaux. Si la hauteur d'eau n'est pas suffisamment rétablie durant l'hiver, un grand nombre, voire la totalité des ménés d'argent de l'Ouest pourraient mourir par manque d'oxygène.

DÉSIGNATIONS ACTUELLES

Cotes attribuées par The Nature Conservancy :

À l'échelle du monde : G4; à l'échelle des États-Unis : N4; à l'échelle du Canada : N3N4; à l'échelle régionale : S1 (Alberta), S? (Dakota du Nord), S5 (Dakota du Sud), S2 (Illinois), S1 (Iowa), S2 (Kansas), S2 (Missouri), S4S5 (Minnesota), S5 (Nebraska), S2 (Wyoming).

Désignation antérieure du COSEPA – Espèce vulnérable, 1997.

RÉFÉRENCES

- Clayton, T.D. et G.R. Ash. 1980. A fisheries overview study of the Milk River Basin. Pour le compte du ministère de l'Environnement de l'Alberta, Planning Division, Edmonton (Alberta). 93 pp. + annexe.
- Henderson, N.E. et R.E. Peter. 1969. Distribution of fishes of southern Alberta. 3. Fish. Res. Board Can. 26:325-338.
- Houston, J. 1998. Status of the Western Silvery Minnow, *Ilybognathus argyritis*, in Canada. Canadian Field-Naturalist 122(1):147-153.
- Nelson, J.S. et M.J. Paetz. 1992. The fishes of Alberta. The University of Alberta Press, Edmonton (Alberta). 437 p.
- RL&L Environmental Services Ltd. 1987. An inventory of aquatic habitats and fish resources in the Milk River, Alberta. Pour le compte du ministère de l'Environnement de l'Alberta, Planning Division, Edmonton (Alberta). 80 p. + annexe.
- RL&L Environmental Services Ltd. 2001a. Fish species at risk in the Milk and St. Mary Drainages. Pour le compte du ministère de l'Environnement de l'Alberta, Natural Resources Service, Edmonton (Alberta). 53 pp. + 3 annexes.
- RL&L Environmental Services Ltd. 2001b. Fish species at risk in the Milk and St. Mary Drainages. Rapport d'avancement – session d'automne. Novembre 2001. Pour le compte du ministère de l'Environnement de l'Alberta, Natural Resources Service, Edmonton (Alberta). 5 pp.
- Willock, T.A. 1968. New Alberta records of the silvery and brassy minnows, stonecat and sauger, with a preliminary list of fishes of the Milk River in Alberta. Canadian Field-Naturalist 82:18-23.